

Agir pour le patrimoine culturel français

Conférence proposée par l'Observatoire du Patrimoine Religieux (OPR)

Vendredi 6 novembre de 14h à 15h30 - Studio-théâtre de la Comédie Française

Compte-rendu réalisé par Cléa GUIVARCH, Alix MAMBER et Pauline DE SAINT VICTOR

IREST, Université Paris 1 Panthéon - Sorbonne

Master professionnel Tourisme, spécialité Valorisation Touristique des Sites Culturels

Intervenants :

Béatrice DE ANDIA, présidente-fondatrice de l'OPR

Claire CONSTANS, conservateur général honoraire du patrimoine

Francis DELLERIE, président de l'Association de Sauvegarde de Lumbres

André FANJAUD, président de l'Association de Sauvegarde de l'Eglise d'Arc sur Tille

Xavier FOUGER, directeur Education et Formation, Dassault Systèmes

Françoise HAMON, conservateur en chef des Monuments Historiques, membre de l'OPR

Benoît de SAGAZAN, journaliste, rédacteur en chef, groupe Bayard Presse

Pierre SEBAN, chargé d'études à la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire, Ministère de l'Education nationale et responsable de la culture scientifique et technique

Robert WERNER, président honoraire de l'Association des Journalistes du Patrimoine

Modérateur :

Maître Alain de la BRETESCHE, Secrétaire général de l'OPR

I. Le patrimoine culturel en 2009

1. Quelques constats qui ont mené à la création de l'OPR

Madame Béatrice de Andia, présidente et fondatrice de l'Observatoire du Patrimoine Religieux, propose en introduction un état des lieux du patrimoine culturel français. Son premier constat est qu'il est le plus vaste d'Europe : au Moyen-Âge, en l'An Mil, période pendant laquelle l'Europe se couvre d'un "blanc manteau d'églises", la France est le plus grand pays, et aussi le plus peuplé. En 1789, on comptait 36.000 paroisses, qui sont devenues nos 36.000 communes. On considère qu'une commune possède en moyenne 2,5 édifices culturels, ce qui nous amène à dire qu'il en existe au moins 100.000 en tout dans le pays.

Une autre remarque est que le patrimoine religieux français est le plus riche d'Europe : par les matériaux, tout d'abord, grâce aux nombreuses carrières du territoire ; ensuite par l'émulation et la concurrence qui ont toujours régné dans le domaine de la construction. On peut là-aussi remonter au Moyen-Age pour trouver cette habitude, avec la compétition entre

les différentes écoles romanes régionales, puis entre le Nord, tenant du gothique, et le Sud, tenant du roman ...

Mais ce patrimoine est aussi le plus en danger. De l'An Mil à 1500 environ, les édifices religieux étaient respectés, leurs seuls outrages étant ceux du temps. Le "combat" commence avec les guerres de religion, au XVI^e siècle : 25% des églises sont détruites et 1/3 est endommagé. Les difficultés ne feront que continuer avec le scepticisme du Siècle des Lumières, le positivisme d'Auguste Comte ou encore l'athéisme de Karl Marx. Une des menaces du XIX^e siècle a été l'industrialisation : le dépeuplement des campagnes, faisant passer de 80% à 5% la population française rurale, on est arrivée aujourd'hui à une situation où les banlieues et les villes manquent d'édifices culturels et les campagnes en ont trop. 96% du patrimoine culturel en France est catholique. Depuis les années 1940, le nombre de paroisses a considérablement diminué : de 40.000 à 9.000 environ, chacune comprenant aujourd'hui en moyenne de 10 à 30 clochers.

Partant de ces constats, l'OPR a été fondé en 2006, son rôle est de :

- mesurer les changements qui touchent le patrimoine culturel,
- inventorier les édifices,
- éduquer au fait religieux et à ses manifestations architecturales,
- protéger le patrimoine en danger.

Inventorier : On ne peut défendre que ce que l'on connaît. Or personne, ni l'État, ni l'Église, n'est réellement capable de donner l'état du patrimoine religieux en France. L'OPR a donc comme principale mission de recenser tous les bâtiments culturels. Ce recensement est majoritairement fait par des étudiants, en deux volets : l'identification du sanctuaire, tout d'abord, puis une description architecturale. Une grille est ainsi adoptée au niveau national, ce qui permet de rassembler des recherches locales. Mais ce recensement se fait aussi via le site internet participatif de l'association.

Éduquer : L'OPR éduque les adultes, par le biais de colloques, de séminaires, mais aussi et surtout les enfants. Le projet "*Ma pierre à l'édifice*" sera exposé en détail un peu plus loin.

Protéger : L'OPR alerte l'opinion publique afin d'empêcher les "déconstructions" et de sauvegarder les bâtiments dans leur usage. Pour cela, l'OPR fait pression sur les administrations. Pour ne citer qu'un exemple, grâce à cette méthode l'OPR a obtenu le classement du temple du Saint-Esprit à Paris.

L'OPR rassemble aujourd'hui plus de 700 membres. Il a une vocation nationale et pluriconfessionnelle puisqu'elle agit pour des édifices catholiques, protestants, orthodoxes, juifs, musulmans, bouddhistes et hindouistes.

2. Le recensement des édifices culturels et le rôle de l'OPR

Maître Alain de la Bretesche passe ensuite la parole à deux membres actifs du recensement mené par l'OPR : Françoise Hamon et Claire Constans.

Madame Hamon commence son intervention par un rappel historique. Elle rappelle que toute prise de conscience patrimoniale s'opère en trois étapes :

- la douleur de la perte. Elle cite alors Pausanias, qui évoque dans la *Périégèse* ses pleurs devant les ruines de monuments de Grèce classique ;
- le recensement de ce que l'on a perdu. La *Périégèse* illustre encore une fois ce phénomène : cette douleur mène à créer des listes de monuments (les Sept Merveilles du

Monde par exemple). La période révolutionnaire a entraîné ces mêmes actions, par exemple les *Antiquité nationales*, ce catalogue d'Aubin-Louis Millin ;
- et enfin la protection, souvent initiée par la création d'associations de sauvegarde, la prise de mesures législatives ...

Le recensement est donc une étape nécessaire et fondamentale, bien que le résultat ne semble pas immédiat. Depuis trente ans, le patrimoine est inventorié selon des catégories (patrimoine industriel, du XX^e siècle...). Françoise Hamon fait part de sa certitude que le patrimoine religieux peut être véritablement considéré comme une catégorie patrimoniale en soi et qui mérite un inventaire spécifique.

Madame Constans fait ensuite une démonstration du recensement participatif que chacun peut effectuer sur Internet. Grâce au site projeté sur écran géant, elle explique comment remplir une fiche sur un monument. Les internautes peuvent choisir d'ajouter un bâtiment dans une commune, en renseignant quatre champs principaux : l'identification de l'édifice ; l'architecture et l'art (sachant que seul l'extérieur est décrit et pas les objets mobiliers intérieurs, afin de ne pas être une source pour des éventuels voleurs) ; les photographies à joindre ; la vie religieuse et culturelle actuelle.

II. Les édifices culturels menacés

Maître Alain de la Bretesche reprend ensuite la parole et nous présente la deuxième partie de la conférence, une deuxième partie consacrée aux édifices culturels menacés. Il nous indique que la plupart des monuments culturels qui ont été restaurés, sont ensuite mal entretenus.

Dans cette deuxième partie, plusieurs intervenants nous font part de leur témoignage sur la question des menaces des édifices culturels. Le premier à prendre la parole est Benoît de Sagazan, qui est journaliste à Bayard presse, et qui a aussi créé une revue de presse sur le patrimoine ainsi qu'un blog. Il va nous expliquer comment il perçoit les menaces qui pèsent sur les édifices culturels et quelles sont ces menaces. Pour cela, il divise son intervention en trois parties.

1. Premièrement, est-il difficile de faire une liste des églises en péril ? Puis, d'où viennent ces menaces ? Et enfin, que peut-on faire ?

B. de Sagazan nous explique que depuis une vingtaine d'années jamais autant d'églises ont été restaurées en France. Par le passé, le recours à la destruction était très présent. Et même si de nos jours de nombreux édifices sont restaurés, maintes menaces pèsent sur ces édifices. Un problème majeur se pose en matière de protection de ces édifices : leur recensement. Il est très difficile aujourd'hui de recenser les églises en péril. Ce qui entraîne donc dans certain cas, la destruction des édifices qui n'ont pas pu être protégés. Rappelons qu'aujourd'hui il est "mal vu" de détruire une église. On recense depuis 2000, neuf destructions. Il y a actuellement 74 édifices en danger recensés officiellement. Mais B. de Sagazan estime qu'il y en aurait bien plus, peut être entre 2.000 et 5.000 sans compter les chapelles et les chapelles d'hôpitaux. Pour établir sa liste, il nous rappelle que des conservateurs du patrimoine, des associations et des particuliers l'aident à mettre cette liste le plus à jour possible.

Pour ce qui est des menaces, B. de Sagazan en dénombre principalement trois sortes : le vandalisme, le manque d'argent pour la rénovation et la fermeture des églises. Pour lui, le vandalisme reste une menace mineure, même si il participe à la détérioration des édifices. L'argent reste une des menaces principales. Sans argent, pas de restauration. Mais avant d'être un problème d'argent c'est déjà un problème de volonté, et principalement une

volonté politique. Lorsqu'une commune a la volonté de restaurer son patrimoine culturel, elle trouve généralement les fonds nécessaires. La fermeture des églises est elle aussi une menace majeure car elle entraîne souvent un désintérêt pour l'édifice et ainsi on ne remarque que très tardivement son état de délabrement. Il n'y a donc plus d'entretien.

Que peut-on alors faire ? B. de Sagazan plaide pour lutter contre le mauvais entretien. Il faudrait ainsi créer un observatoire des monuments, comme ce qui s'est déjà fait en Belgique. Ainsi cet observatoire jouerait un rôle dans la prévention de la destruction du patrimoine.

L'Episcopat de France collabore avec Bayard presse pour la diffusion de l'art sacré et pour sa meilleure compréhension auprès du public. B. De Sagazan a ainsi proposé aux évêques de réaliser "La nuit des églises" pour que le public se "rapproche" des édifices culturels. Avec cet événement, le public pourra alors se sentir plus concerné par les menaces qui pèsent sur de nombreux édifices culturels en France.

Ensuite, Robert Werner, président honoraire de l'Association des Journalistes du Patrimoine et membre correspondant à l'Académie des Beaux-Arts, intervient pour nous faire part de l'engagement des médias contre la destruction des églises. Depuis 2006, les médias ont fait état des abandons ou des destructions des églises. De nos jours, lorsqu'une église est détruite, l'événement est médiatisé afin que la population française soit avertie de ce désastre et se sente ainsi plus concernée par ces destructions. Il nous rappelle que beaucoup d'élus dans les communes n'agissent pas assez pour éviter ces destructions, les maires voient souvent la rénovation des monuments culturels comme un gouffre financier. C'est bien souvent la population locale qui se mobilise le plus, mais les fonds restent très difficiles à trouver.

Robert Werner énumère ensuite une liste d'églises qui sont en danger de destruction dans de nombreux villages en France. En écoutant cette liste, on se rend bien compte de l'ampleur du phénomène de destruction des églises, qui est aussi renforcé par le dépeuplement des campagnes. Les intervenants nous font prendre conscience lors de cette conférence du fait que les élus restent bien souvent inactifs face au délabrement des monuments culturels. Seule la population locale des villages et villes semble s'organiser pour éviter ce fléau. C'est pour cela qu'il est important que la presse fasse un rôle de "relais" entre ces édifices menacés et la population française via les médias.

2. Quelques exemples d'édifices menacés et les moyens mis en œuvre pour les sauver :

C'est ainsi qu'intervient ensuite Francis Dellerie, président de l'association de sauvegarde de Lumbres, qui apporte à la conférence son témoignage face à la menace de destruction de l'église de son village, Lumbres, dans le Pas-de-Calais. Ce témoignage nous démontre bien encore une fois, que si Francis Dellerie avec l'aide d'autres habitants du village et de la presse ne s'étaient pas mobilisés pour éviter cette destruction, l'église n'existerait certainement plus aujourd'hui. Monsieur Dellerie avait même menacé de se pendre au clocher de l'église pour prouver son attachement à cet édifice et pour protester contre sa destruction. Après un long combat, grâce à des fonds privés, un nouvel édifice est construit et l'église est rénovée. De plus la rénovation des églises, ajoute Francis Dellerie, peut aussi être un moyen de créer du travail dans les zones rurales.

Vient ensuite pour clore cette deuxième partie de la conférence, le témoignage d'André Fanjaud, président de l'association de sauvegarde de l'église d'Arc-sur-Tille. Lui, se bat

pour la conservation de l'église de son village à Arc-sur-Tille, en Côte -d'Or. La municipalité décide de fermer l'église pour des causes d'insécurité. Le village s'organise pour la rénovation du bâtiment, une pétition récolte 3.613 signatures de soutien. Le tribunal de Dijon, donne raison à André Fanjaud, le monument doit être sauvegardé. Le Ministère de la culture envoie deux experts, qui décident que le monument doit être absolument conservé. Mais les fonds manquent. Même si les obstacles se sont enchaînés lors de ce combat pour le sauvetage de cette église, Monsieur Fanjaud et ceux qui le soutiennent, dont l'ORP, espèrent bientôt récolter les fonds pour faire aboutir le projet de restauration de l'église.

III. Le programme éducatif "Ma pierre à l'édifice"

Maître Alain de la Bretesche reprend ensuite la parole et nous présente la troisième partie de la conférence dédiée au programme éducatif "Ma pierre à l'édifice", donnée par Monsieur Xavier Fouger et de Monsieur Pierre Seban.

Un des principaux objectifs de l'OPR aujourd'hui, consiste à éduquer et sensibiliser les jeunes au patrimoine culturel français. Dans le cadre de cette mission l'OPR a conclu un partenariat en avril 2009 avec l'Education Nationale et l'entreprise Dassault Systèmes afin de mettre au point un projet pédagogique à vocation nationale.

Ce partenariat a permis la création d'un concours annuel s'adressant aux collégiens des classes de 5^{ème} et de 4^{ème}, dont les premiers lauréats de l'année scolaire 2009 ont été récompensés à la fin de la conférence. Ce concours vise à la réalisation en 3D d'un édifice culturel de proximité par l'intermédiaire du logiciel Dassault Systèmes (3Dvia).

Monsieur Seban, chargé d'études à la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire au Ministère de l'Education, a démontré la spécificité et l'originalité de cette action en soulignant la dimension pluridisciplinaire et transversale du concours, où l'histoire, les mathématiques, les lettres et la technologie rejoignent le numérique. Ce projet permet aux élèves d'appréhender le patrimoine culturel d'une autre manière, avec une approche à la fois culturelle, iconologique et scientifique tout en développant une dimension civique afin de les responsabiliser. Le Ministère de l'Education semble très sensible à ce type de projet et encourage les collégiens et les enseignants à jouer un rôle dans la préservation et la valorisation des édifices culturels français, en contribuant notamment au recensement de ce patrimoine, une des actions menées par l'OPR.

Monsieur Fouger, directeur du département Education et Formation dans l'entreprise Dassault Systèmes, a affirmé que la volonté de Dassault Système dans ce partenariat était de diffuser l'utilisation du logiciel 3Dvia en démontrant la facilité de sa prise en main par un jeune public mais surtout d'encourager les jeunes à se diriger vers une carrière dans les domaines scientifiques ou technologiques.

La conférence s'est achevée par une remise de prix, décerné à deux des collèges qui avaient participé à la phase pilote du concours, c'est-à-dire le Collège Centre du Creusot qui a travaillé sur l'Eglise Saint-Henri et le Collège Victor Hugo de Nevers qui a travaillé sur l'Eglise Sainte Bernadette. Ils se sont vus décerné le prix du Travail d'Equipe Innovant pour le premier et le prix Créativité et Culture pour le second.

Le succès rencontré durant cette année pilote a permis au projet de s'étendre à l'ensemble des Académies française. L'inscription pour l'année scolaire 2009-2010, s'effectue en ligne

sur le site Internet de l'OPR dans la rubrique "Ma pierre à l'édifice", dès maintenant et jusqu'au 5 janvier 2010.